Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Rennes, le 14 septembre 2026

Nom, Prénom

14 rue Papu
35000 RENNES
s3-rennes@snepfsu.net

Suivi du dossier :
Alain BILLY
06 18 54 76 66

Invitation
pour le Stage de formation syndicale
► Mutations Inter-académique 2026-2027 ◄

Conformément aux dispositions prévues à l'article L 215-1 du Code Général de la Fonction Publique définissant l'attribution des congés pour formation syndicale

Chèr(e) collègue

Tu es invité.e à participer à la réunion syndicale, organisée par le SNEP-FSU Bretagne, qui aura lieu le :

Vendredi 13 novembre 2026 de 9h30 à 16h30
à la FSU, 14 rue Papu, 35000 RENNES

L'ordre du jour est le suivant :

- Mutation inter : Calendrier, Principes, Enjeux
- Calibrage postes : flux entrées sorties, retraites
- Conditions d'accueil dans la nouvelle académie
- Erreurs classiques à ne pas commettre
- Questions diverses

- Stratégies et conseils individuel.les **(partie réservée aux syndiqué.es)**

Nous comptons sur ta présence.
Bien cordialement.

Sami HAMROUNI, Alain BILLY, Olivier LEROY
Co-secrétaires académique du SNEP-FSU Bretagne

Cette invitation te servira à déposer une demande de congé de formation à adresser au recteur sous/couvert de ton chef d'établissement et une autre auprès du directeur de l'INSPE au moins 1 mois avant la date de la réunion. Ce congé Formation est de droit et ne peut être refusé le cas échéant que par le recteur lui-même.

Demande de congé pour formation syndicale

Nom – Prénom : (1)
Grade et fonction : (1)
Etablissement : (1)

à Madame la Rectrice de l'Académie de Rennes

s/c de M.Mme le.la Principal.e

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues à l'article L 215-1 du Code Général de la Fonction Publique, définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.
Ce stage se déroulera le :

Vendredi 13 novembre 2026 de 9h30 à 16h30
à la FSU, 14 rue Papu, 35000 RENNES

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.99 publié au JO du 06.01.00).

Veuillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de ma considération distinguée.

Date et signature (1)

(1) à préciser